RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Caf du Var IMPACT 23 27
Des actes au quotidien, un impact pour tous

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Var

LA CAF EST À VOS CÔTÉS

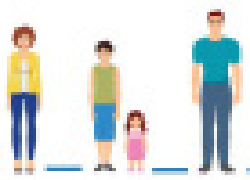

#C'estaussiÇaLaCaf

SOMMAIRE

04 EDITO

05 LA CAF DU VAR, UN ACTEUR TOUJOURS PLUS OUVERT VERS SON TERRITOIRE

- Nos publics : accompagner vers et dans le droit
- Nos partenaires : faire ensemble et les accompagner
- Notre mission : le juste droit, le contrôle et la lutte contre la fraude

15 LA CAF DU VAR, UN ORGANISME PERFORMANT, INNOVANT ET MODERNE

- Le lancement du nouveau projet d'entreprise Imp'ACT 23-27
- La RSO (Responsabilité sociétale des organisations) au coeur de notre projet d'entreprise et de nos missions

22 MISSIONS ET GOUVERNANCE

- Notre gouvernance
- Nos missions

ÉDITO

JULIEN ORLANDINI

Directeur de la Caf du Var

L'année 2023 ouvre une nouvelle période avec la signature d'une nouvelle Convention d'objectifs et de gestion (COG) entre l'Etat et la Cnaf. Déclinaison et adaptation au niveau local, le Contrat pluriannuel d'objectif et de gestion (CPOG) 2023-2027 a été voté à l'unanimité par le Conseil d'administration de la Caf du Var. Il définit nos orientations stratégiques en matière d'accès aux droits ainsi que du développement de services aux familles.

En matière d'accès aux droits, notre service public des allocations familiales a ainsi porté l'année dernière la mise en place d'une nouvelle aide légale aux victimes de violences conjugales ainsi que la généralisation de l'intermédiation financière en matière de pensions alimentaires. Plus largement, au-delà de notre service socle d'accueil physique, numérique et téléphonique, notre approche populationnelle nous conduit à proposer des offres spécifiques à certains publics, comme nous le faisons pour les monoparents ou les enfants et personnes en situation de handicap.

En matière de services aux familles, la Caf du Var réaffirme l'attention qu'elle porte en particulier à la petite enfance comme à l'accompagnement des parents en agissant par exemple sur le développement de crèches, le soutien aux assistantes maternelles ou sur l'attractivité des métiers de la petite enfance mais aussi en lançant TIPI, une application développée par la Caf du Var pour accompagner les parents d'enfants de 0 à 18 ans.

Ces ambitions et actions ne peuvent être conduites qu'avec le soutien de notre Conseil d'Administration d'une part et de nos partenaires d'autre part et reposent sur l'écoute attentive de nos publics. Elles se doivent d'être adaptées régulièrement aux besoins et aux territoires.

Les retours de nos partenaires et de nos allocataires ont ainsi alimenté notre nouveau Projet d'entreprise Imp'ACT 23-27. Toujours dans une démarche collaborative désormais bien ancrée dans notre culture d'entreprise, ce plan d'action global à 5 ans a été co-construit avec l'ensemble de nos «collabor'acteurs». Accompagné du slogan «Des actes au quotidien, un impact pour tous», il s'agit bien de produire un impact positif sur la société, sur notre territoire et sur nos publics. En cela, Imp'ACT 23-27 intègre une forte ambition RSO (responsabilité sociétale des organisations) avec plus de 80% des actions couvrant les aspects sociétaux, environnementaux, social interne et de gouvernance responsable.

L'ensemble de ces ambitions seront bientôt portées par un nouveau siège qui se construit de jour en jour, au sens propre comme au sens figuré. Car ce bâtiment n'est pas seulement éco-responsable dans ses murs, il a également été pensé pour co-construire les services de demain avec nos équipes, nos partenaires et nos publics, en mettant à disposition des espaces prévus pour des ateliers d'innovation participative, des focus group, de l'accompagnement, etc. Ce n'est pas uniquement un lieu de travail, c'est l'aboutissement de notre transformation commencée avec le précédent projet d'entreprise qui n'aurait pas pu voir le jour sans l'énergie et la motivation de nos 515 «collabor'acteurs, responsables et engagés, au service de nos populations et de notre territoire».

LA CAF DU VAR, UN ACTEUR TOUJOURS PLUS OUVERT VERS SON TERRITOIRE

NOS PUBLICS : ACCOMPAGNER VERS ET DANS LE DROIT

Notre territoire

213 019 **allocataires** dans le Var
(soit **+0,91%** par rapport à 2022)

487 636 **bénéficiaires** dans le Var
soit **45% de la population** couverte par la Caf

485€
de prestations perçues en moyenne par foyer

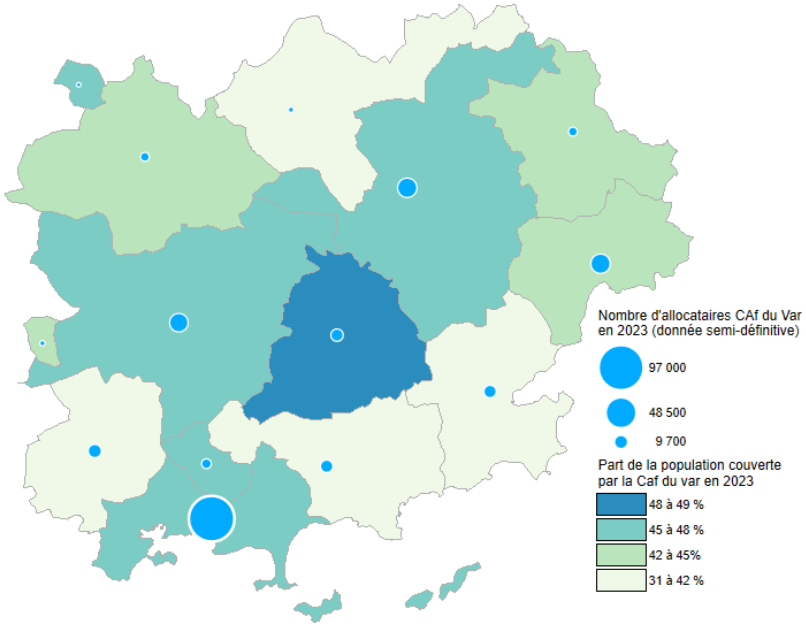

Sources : Caf 31/12/2022 (FR2_1222 - Insee RP 2021

La répartition des populations allocataires de la Caf du Var

Depuis le 14 juin 2021, les pôles de production s'organisent autour de 8 populations afin d'apporter un service adapté aux situations de vie des allocataires. 4 parcours populationnels ont déjà été modélisés dont le dernier concernant les populations précaires mis en place en 2023.

Quali Opp's

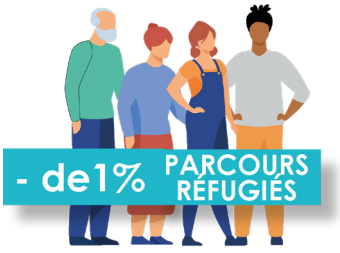

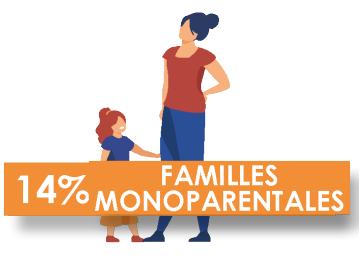

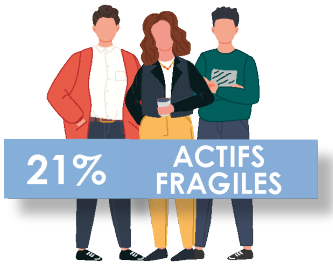

Les prestations versées

La mission de la Caf repose sur deux piliers : le versement des prestations légales familiales liées notamment à la famille, au logement, à la précarité, et au handicap et le soutien aux partenaires et aux territoires pour favoriser et développer l'accès aux services aux familles.

+ 1,266 milliard d'€
de **prestations** légales familiales versées

Répartition des montants par prestations

596
Millions d'€

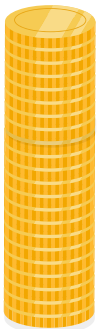

Favoriser l'insertion sociale des personnes en difficulté

287
Millions d'€

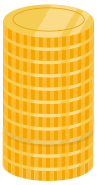

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants

229
Millions d'€

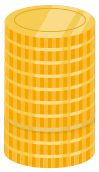

Accompagner les familles dans leur environnement et leur cadre de vie

153
Millions d'€

Aider les familles à concilier vie professionnelle, familiale et sociale

La production de service

- **3 564 788** **pièces reçues** dont **1 619 488** pièces en version dématérialisée soit **45.4%**
- **11,10** **jours de délai de démarche*** pour les prestations légales contre **16,31 jours** au niveau national
- **10,94** **jours de délai de démarche**** pour les minimas sociaux contre **14,17 jours** au niveau national

L'accessibilité de nos services

- **84.4%** des allocataires sont satisfaits de la qualité de service globale de la Caf
- **22 724** **rendez-vous téléphoniques** dont **1 268** rendez-vous réalisés par les travailleurs sociaux
- **715 092** **appels reçus** (avec le serveur vocal interactif)
- **14** **campagnes** d'appels sortants pour **904** **allocataires** (**33%** de taux de joignabilité)

Nos points d'accueils

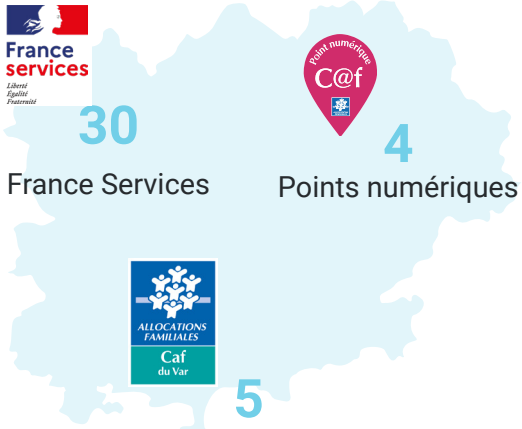

**Le délai de démarche moyen des prestations légales correspond au nombre de jours calendaires écoulés entre la date d'arrivée d'une demande ou d'un document ou d'une information à la Caf (par courrier ou via le caf.fr) et la date de traitement de celles-ci.*

*** Le délai de démarche moyen des bénéficiaires de minima sociaux correspond à la gestion des pièces propres aux minima sociaux ou des pièces génériques rattachées à des dossiers de bénéficiaires de minima sociaux.*

L'écoute usagers

La Caf du Var sollicite régulièrement ses allocataires pour connaitre leurs besoins et mieux adapter ses services.

3 focus group réalisés dans le cadre de :

- la construction d'une base de données unique de nos partenaires
- la création de l'aide coup de pouce insertion monoparents
- l'amélioration de l'offre de service Quali Opp's, à destination de notre population d'allocataires précaires

Le service rendu

Signature de la convention Var Insertion Travail (VIT) avec le Conseil départemental du Var en juillet 2023 intégrant le déploiement des rendez-vous des droits et des devoirs pour les allocataires du RSA, visant d'une part à lutter contre le non-recours aux droits sociaux et, d'autre part, à communiquer à chaque bénéficiaire une information claire et personnalisée sur les devoirs liés au Revenu de solidarité active (RSA) et à favoriser son orientation vers un acteur de l'insertion.

5402 allocataires conviés en entretien,
78.9% ont honoré ce RDV (au 31.12.23)

Ce dispositif permet de réduire les délais de prise en charge de l'allocataire du RSA, entre l'ouverture de son droit au RSA et l'engagement de son parcours d'insertion, de régulariser ses droits, de réduire le risque de non-recours à d'autres droits (allocation de soutien familial, allocation pour le logement…) pour favoriser l'insertion de l'allocataire, de détecter le renoncement aux soins en lien avec l'Assurance maladie (8,4% des personnes ciblées par les rendez-vous des droits) ou encore d'élaborer un diagnostic d'autonomie numérique pour un meilleur accompagnement.

Généralisation de l'intermédiation financière pour le versement des pensions alimentaires, au 1er janvier 2023. L'objectif étant de lutter contre l'appauvrissement des familles notamment monoparentales en assurant et facilitant la gestion des pensions alimentaires en prévenant les impayés. Elle a pour but de simplifier le versement des pensions, qui devient automatique sans que les parents ne s'en occupent, avec à la clé : moins de conflits interpersonnels et plus de régularité.

3260 dossiers déposés en 2023,
toutes demandes confondues
(soit **+105%** par rapport à 2022)

Lancement de l'aide aux victimes de violences conjugales le 1er décembre 2023. Elle consiste à soutenir les victimes de violences conjugales, en leur garantissant les conditions financières nécessaires pour se mettre à l'abri et prendre un nouveau départ.

139 aides versées pour un montant global de
+ de 121 530€ soit **874€** alloués en moyenne par demande
(au 29.12.23, un mois après le lancement de l'aide)

Cette aide vient compléter le partenariat mis en place par la Caf du Var avec les barreaux de Toulon et de Draguignan en 2021 ainsi que 8 associations conventionnées afin de favoriser l'accès aux droits pour les victimes de violences conjugales. Ce dispositif vise à simplifier leurs démarches et les aider à bénéficier des aides auxquelles elles ont droit, en urgence, notamment l'accès à un logement sécurisé et de manière pérenne.

2023 NOS TEMPS FORTS

#QUALI OPP'S :

Mise en place d'une offre de service population précaire

Quali Opp

#SIGNATURE DE LA CONVENTION VIT

#VISITE DE CHRISTELLE DUBOS, MÉDIATRICE NATIONALE CNAF

sur le rôle de la médiation administrative de la Caf lorsqu'une situation de blocage persiste avec un allocataire

#AIDE D'URGENCE AUX VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :

Lancée le 1er décembre 2023

Le chiffre

78 %

C'est le taux de recouvrement par la Caf du Var, auprès des parents qui doivent verser une pension alimentaire et sont responsables d'impayés. Grâce au système d'intermédiation, le recouvrement est en augmentation. Des frais sont également à payer si une procédure forcée est engagée.

#INTERMÉDIATION FINANCIÈRE :

Généralisation au 1er janvier 2023

NOS PARTENAIRES : FAIRE ENSEMBLE ET LES ACCOMPAGNER

L'année 2023 est marquée par le vote, à l'unanimité du Conseil d'administration, du CPOG 2023-2027 (Contrat pluri-annuel d'objectifs et de gestion) et de ses deux textes structurants sur les orientations stratégiques en matière d'accès aux droits et aux services et en action sociale.

Au coeur de celles-ci, la Caf réaffirme notamment l'attention qu'elle porte au secteur de la petite enfance comme auprès des parents avec notamment en 2023...

VIP 83
★★Crèche à vocation d'insertion professionnelle★★

Des actions en faveur de l'insertion professionnelle et de l'attractivité des métiers de la petite enfance (coaching mono-parents, campagne de promotions en vidéo, développement des crèches à vocation d'insertion professionnelle, parcours spécifique pour les parents solo, etc.) dans le cadre du renouvellement du partenariat avec France Travail en mars 2023.

Le lancement de TIPI
Une application gratuite dédiée à tous les parents mettant à disposition des conseils et informations pratiques pour les enfants de 0 à 18 ans, ainsi que les évènements de nos partenaires sur le territoire.

«Il faut toute une tribu pour élever un enfant»
Boris Cyrulnik,
neuropsychiatre et parrain de Tipi

+ de 212
partenaires varois présents sur TIPI (données à 03/24).

+ de 11000
téléchargements de l'application (données à 03/24).

Financements

- **106 millions d'€**
de prestations extra-légales versées au titre du développement social dont **94 millions d'€** de prestations de services versées
(PSU, prestation de service unique - Bonus Territoire CTG)

- **107 521 415 d'€** **versés** tous fonds confondus dont **4,75%** en fonds locaux

- **26** **CTG (Convention territoriale globale)** signées depuis 2019 soit **100% du territoire** couvert
6 CTG renouvelées courant 2023 avec les communes et agglomérations de Toulon, TPM, Ollioules, Provence verte, Provence verdon et Six-Fours

Subventions

- **1736** **demandes de subventions et de financements traitées** dont 769 structures suivies dans le cadre d'une prestation de service.

- **606** **projets et actions** soutenus dans le cadre des 11 **appels à projets** lancés en 2023 sur :
la parentalité, l'accompagnement Pedt (Projet éducatif de territoire), l'inclusion numérique, l'inclusion handicap, les crèches AVIP (A vocation d'insertion professionnelle), etc.
Et **17 opérateurs** sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets inclusion numérique.

- **116** **projets déposés dans le cadre de l'appel à projet Innovation & Engagement enfance et jeunesse** et **106** actions financées pour un montant de **752 424€** soit **40%** de nouvelles actions.
La Caf du Var finance en moyenne **38%** du coût des projets. Près de **15 000** jeunes ciblés avec **41%** des actions orientées sur les 3-11 ans (contre 25% en 2022). **62** partenaires financés dans le cadre de l'appel à projet Innovation et Engagement Enfance Jeunesse (**+20** qu'en 2022).

L'association des partenaires

Caf&Co c'est une démarche menée pour et avec nos partenaires, pour créer un collectif, mieux se connaitre et mieux travailler ensemble. Caf&Co est mis en place pour améliorer le service aux partenaires, en s'appuyant sur leurs idées mais aussi sur leurs engagements. Cela passe par une offre de service rénovée autour de l'information, la gestion du droit et l'accompagnement. Le baromètre de satisfaction partenaires (BSP) dont sont issus les chiffres ci-dessous est partie intégrante de Caf&co et de sa recherche d'amélioration continue du service.

- **+ de 151** **nouveaux partenaires** entre 2018 et 2023

- **83%** **de nos partenaires** connaissent la démarche Caf&co (contre **79%** en 2022)

- **225** **réponses de partenaires** reçues (lors du BSP 2023) pour mesurer l'impact de nos actions durant ces 3 dernières années

- **78%** **de nos partenaires sont satisfaits de la qualité du partenariat avec la Caf** (contre **71%** en 2022)

Focus sur le challenge d'innovation participative dédié à la responsabilité sociétale des organisations : «Impactons nos territoires»

Lancé en juin 2023, les partenaires étaient invités à déposer leurs idées durant un mois en répondant à la question : «Comment mettre la démarche éco-responsable au coeur de nos actions pour contribuer davantage à la transition écologique ou à l'éco-citoyenneté ?».

3 idées pré-sélectionnées ont été présentées devant un jury de la Caf du Var en janvier 2024.

Un challenge qui s'inscrit en cohérence avec notre projet d'entreprise Imp'ACT 23-27

L'information auprès de nos partenaires

11 **flashs infos partenaires dont 1 dédié à l'inclusion handicap**

3 **newsletters** partagées de la Protection sociale (avec la Cpam, France Travail, la Carsat et la MSA)

2023 NOS TEMPS FORTS

#CONVENTION CAF-FRANCE TRAVAIL

Renouvellement de la convention partenariale à la fois pour promouvoir les métiers de la petite enfance, favoriser le recrutement sur ces métiers et pour aider les parents en recherche d'emploi (en mars 2023)

#SIGNATURES CTG

100%
du territoire couvert

#SIGNATURE CONVENTION CAF-CPAM

en mars 2023

#CHALLENGE INNOVATION PARTENAIRES

lancé en juin 2023

CAF & CO
#ImpactonsNosTerritoires

NOTRE MISSION : LE JUSTE DROIT, LE CONTRÔLE ET LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

En 2023, les comptes de la Caf du Var ont été validés, par la Cnaf, sans restriction. Une première qui atteste de notre rigueur de gestion.

943 **fraudes** détectées
pour un montant de
7 456 563 d'€
ce qui représente
0,34% de nos **allocataires**

Le contrôle et la lutte contre la fraude

12
contrôleurs
sur place

1 626
contrôles sur place
réalisés en 2023

428 930 **contrôles automatisés avec France travail et le centre des impôts**
qui ont permis de régulariser
5 199 816€

8 432 487€ **de régularisations**
dont **705 569€** par le service national de lutte contre la fraude à enjeux

Plus d' **1** **allocataire** sur **2** a été contrôlé sur au moins un élément de son dossier représentant
115 124 **allocataires**

La qualité

950
lettres de mise en garde
envoyées dans le cadre du droit à l'erreur

69 473
réclamations traitées
pour un délai moyen
de traitement de **5,16 jours**

94% **est le taux de qualité**
des dossiers traités
47 471 499€
est le montant **d'indus** recouvrés

Un service national de lutte contre la fraude à enjeux intégré à la Caf du Var

6 **unités réparties en France dont une pour le Sud située à la Caf du Var**

6 **contrôleurs spécialisés dans le Var**

119 contrôles pour **2 198 275€**

NOS TEMPS FORTS

#TOURNAGE TF1 :

Lutte contre la fraude
30 mai 2023

#REPORTAGE FRANCE 3 :

Politique de contrôle
8 novembre 2023

#POINT PRESSE FRAUDE

18 octobre 2023

LA CAF DU VAR, UN ORGANISME PERFORMANT, INNOVANT ET MODERNE

LE LANCEMENT DU NOUVEAU PROJET D'ENTREPRISE IMP'ACT 23-27

Co-construit avec les collaborateurs

Imp'ACT 23-27 intégre en son coeur la responsabilité sociétale des organisations (RSO). Ce projet prend également en compte le retour de nos partenaires et de nos allocataires suite au bilan réalisé dans le cadre de notre précédent projet d'entreprise «#ensembletransformonslessai».

Pourquoi Imp'ACT ?

Car chacun est acteur de la réussite du projet au travers des actes du quotidien, car c'est l'impact positif sur la société en résonnance avec la mission de service public de la Caf, car les collaborateurs sont des citoyens engagés sur le territoire, car c'est l'ACTE (pouvoir d'agir) et PACTE (l'engagement).

Enfin, car le projet d'entreprise vise à produire des effets réels sur l'environnement et le cadre de travail avec un impact social interne.

- **1** ambition et **4** valeurs élaborées à l'occasion d'ateliers de co-construction réalisés avec le Codirel (Comité de direction élargi), le comité de suivi du projet d'entreprise et les managers de l'organisme.

- **24** **actions identifiées pour 23-24**

- **14** **«Matinales»**
Rencontres avec l'équipe de direction et les collaborateurs pour une présentation «en direct» du projet d'entreprise, pour **+ de 50%** de collaborateurs rencontrés, sur la base du volontariat.

Blabl' Ateliers

- **81%** des services ont participé au challenge des Blabl'ateliers permettant de récolter des idées d'actions en matière de RSO couvrant les aspects sociétaux, environnementaux et social interne avec **76 idées postées, 970 votes.**

2023 NOS TEMPS FORTS

Blabl' Ateliers

#BLABLATELIERS :

Ateliers d'innovation participative organisés au printemps 2023

#FRESQUE COLLABORATIVE :

Réalisée en juin 2023

#WEBINAIRE LANCEMENT DU PROJET D'ENTREPRISE 23-27 :

Réalisé le 20 juin 2023 avec la participation de Nicolas Grivel, Directeur général de la Cnaf

#UNE COMMUNAUTÉ MANAGÉRIALE DYNAMIQUE

Coeur battant de l'organisme, elle contribue à la co-construction du projet d'entreprise et réalise une démarche d'auto-positionnement annuelle pour améliorer le rôle du manager

#VOTE DU LOGO ET DE L'IDENTITÉ :

Par les collaborateurs

les MATINALES

LA RSO AU COEUR DE NOTRE PROJET D'ENTREPRISE ET DE NOS MISSIONS

La RSO se veut être un fil conducteur de notre projet d'entreprise et doit l'irriguer pour démontrer que notre mission, nos convictions et nos activités sont en pleine résonance avec notre engagement sociétal et environnemental.

Si chacun des 4 défis du projet d'entreprise intègre des actions RSO, le 4ème défi est dédié entièrement à notre performance responsable et environnementale à travers des actions telles que l'association des collaborateurs et des partenaires, le développement du recyclage et des actions citoyennes, le projet de nouveau siège. De plus, avec le challenge innovation partenaires #impactonsnosterritoires (p.12), **l'ambition est bien de produire un impact positif sur le territoire, sur la société et pour la population.**

80% des actions 23-24 relèvent de la RSO

CAF & CO #ImpactonsNosTerritoires

Des collabor'acteurs engagés

515 **salariés** dont **89.51%** en CDI

2,56€ **de coûts de gestion** (salaires, immobilier, investissement etc.) pour **100€ de prestations** versées

(Chiffres de 2023)

27 629 034 d'€
du budget de la masse salariale

3 044 168 d'€
du budget de fonctionnement

- **53.79%** **des collaborateurs** sont gestionnaires conseil chargés du traitement des droits
- **7** **recrutements** en CDI et **9** **titularisations**
- **11** **recrutements en contrats de professionnalisation**
- **120** **métiers et parcours** possibles
- **84.1%** **des agents formés, 83.42% pour les femmes et 80.23% pour les hommes,** soit **7.63% de la masse salariale** ce qui représente **+ de 1,3 million d'€**
- **98%** est le pourcentage de **l'index** égalité homme / femme
- **8.75%** de salariés en situation de handicap dont 68.78% ont bénéficié d'une formation
- **5** parcours RH diffusés sur l'intranet : Je deviens parent, je suis en maladie, j'envisage de prendre ma retraite, je suis concerné.e par une situation de handicap, je suis muté.e dans un autre organisme de Sécurité sociale
- **60%** **des salariés** bénéficient du télétravail
- **100%** des salariés absents depuis plus d'un mois ont bénéficié d'un rendez-vous de liaison proposé dans le cadre de la lutte contre la désinsertion professionnelle
- **7** **accords signés :** Expérimentation, télétravail, promotion de la diversité et de l'égalité des chances, GEPPMM (Gestions des emplois et des parcours professionnels et de la mixité des métiers), négociation annuelle, accès du CSE aux NTIC, accès des organisations syndicales aux NTIC (Nouvelles technologies d'information et de communication)

En faveur de l'impact environnemental

+20% **de déchets recyclés au 31.12.23**

Le recyclage de ces déchets a permis l'économie de

233	363 m3	7 248 kg	84 917 KwH	347 litres
arbres	d'eau économisée	de CO2	énergie	de pétrole

soit environ l'équivalent de

1645	2 113	22	5 404 km
Bains de 200L	A/R Marseille Paris en TGV	Mois de consommation énergétique d'un foyer	En voiture essence (émission CO2)

20.88%
de consommation énergétique (électricité, gaz) en baisse

Déploiement du forfait mobilité durable en mars 2023

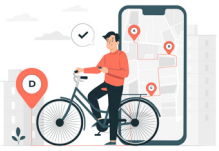

Nos actions de reyclage ont permis de générer environ **255** **heures de travail à une personne en difficulté.**

+ de 1 tonnes
d'objets métalliques recyclés

+ de 3 tonnes
de papiers recyclés

52kg
de mégots recyclés soit + de 100 millions de litre d'eau préservée

725 kg
d'ampoules et de néons recyclés

Les achats responsables

Sollicitations d'ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) pour nos évènements, travaux d'impressions, opérations de manutention.

+85.71% des marchés comportant des spécificications et/ou des critères environnementaux pour un montant de **25 000€ HT**

16 **tonnes de déchets verts** récoltés et recyclés par une entreprise adaptée dans le cadre d'un marché réservé pour l'entretien des espaces verts

Vers un nouveau siège construit avec les collaborateurs

Une communication régulière à été lancée en septembre 2023 pour accompagner au changement

1 Tchat salarié spécial nouveau siège «Le Loubière» (26/09/23) 367 collaborateurs connectés et 140 questions posées.

3 ateliers collaboratifs réalisés en 2023, sur les espaces sociaux, l'espace de détente active de la PFS (plateforme de service) et l'espace de détente active du Codirel (Comité de direction élargi).

14 collaborateurs ont visité le chantier, suite à un jeu concours, **et ont profité d'une visite virtuelle des locaux aménagés pour se projeter.** (16/11/23)

Les médias locaux ont pu visiter le chantier du futur siège «Le Loubière» en compagnie des membres de la Direction, du Conseil d'administration comme de la Ville de Toulon. (13/09/23)

2023 NOS TEMPS FORTS

#FOULÉE DES GAZELLES :

Participation de la Caf du Var à la course au profit de la lutte contre le cancer du sein

Idée finaliste des Blabl' Ateliers

#COLLECTE DE JOUETS

7,5 m³ de jouets collectés pour l'asssociation varoise Lien83

#REPAS SOLIDAIRE :

Une quarantaine de repas préparés par les membres du comité de direction élargi au bénéfice d'une association intervenant auprès de personnes sans domicile fixe

#MAI À VÉLO :

La Caf du Var s'intégre à ce dispositif national dans le cadre de ses engagements RSO

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

MISSIONS ET GOUVERNANCE

NOTRE GOUVERNANCE

Le conseil d'administration

La Caisse d'Allocations Familiales est un organisme de droit privé chargé de missions de services publics. Elle est dotée d'un Conseil d'Administration composé de 42 membres (23 titulaires et 19 suppléants).

Il vote les budgets, approuve les comptes annuels et suit l'activité de la Caf dans le cadre de rapports présentés par le Directeur sur le fonctionnement de la caisse. Il définit, conformément aux orientations nationales, les priorités locales en matière de développement social.

Michel UNIA

Thierry DOREAU

Muriel RODRIGUES-PEREIRA

Claude TORRES

NOS TEMPS FORTS

#SIGNATURE CPOG

Contrat pluri-annuel d'objectifs et de gestion voté en novembre 2023 par le Conseil d'administration et intégrant les orientations stratégiques d'action sociale et d'accès aux droits et aux services

Le contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion renouvelé en décembre 2023 intégre des orientations stratégiques en action sociale au service de toutes les familles et avec ses partenaires :

- le maintien et le développement d'une offre d'accueil de qualité pour les enfants ainsi que le soutien aux parents dans leurs responsabilités
- la couverture du territoire en lieux pour et avec les jeunes
- en enjeux locaux spécifiques : la contribution à l'insertion professionnelle, l'éducation à la citoyenneté, le soutien au modèle économique des centres sociaux ou encore le développement des services en territoires ruraux.
- et en inflexion : la contribution à la transition écologique pour un Imp'ACT sur le territoire en cohérence avec notre projet d'entreprise qui alimente largement ce CPOG, plus politique, notamment pour tous les objectifs d'amélioration du service.

		TITULAIRES	SUPPLÉANTS
	ASSURÉS SOCIAUX		
REPRÉSENTANTS DES ASSURÉS SOCIAUX	**CFDT**	Stéphane RICHARD	Virginie BARCELO
		Michel UNIA	Nancy GOMEZ
	CGT	Sandrine TORRE	David PORTAS
		Bruno SCOTTI	Jean-François ROSSO
	FO	Sophie DEGEILH	Philippe SPAZIANO
		Claude TORRES	Elisabeth SIRIGNANO
	CFE-CGC	Fabienne GUIZIEN	Thierry JURY
	CFTC	Astrid GIRAUD	Claude NEGRI
	EMPLOYEURS		
REPRÉSENTANTS DES NON SALARIÉS	**MEDEF**	Roland CATUREGLI	Bruno DARTIGUENAVE
		Françoise LEBRUN	Xavier RECEVEUR
		Corinne SAUVESTRE	Nicolas SOUCHON
	CPME (Confédération des petites et Moyennes entreprises)	Daniel TUCCILLO	/
	U2P (Union des entreprises de Proximité)	Martine BERTHELOT	Corinne BEROULE
	TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS		
	U2P	Muriel RODRIGUES	Maxime CUNIAL
	CPME	Thierry DOREAU	Patrick MALLARONI
	FNAE	Aurélia BURET	Jamil GADACHA CHARRAD
REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS FAMILIALES			
UNAF / UDAF		Marie-Hélène CHARLES	Alexandre AUBERT
		Thérèse FAIVRE	Constance BAYON DECOLOMB DE LA TOUR
		Bénédicte LEGENVRE	Barbara JULLIEN
		Hugues PIERRE	Amélie MATHIEU
PERSONNES QUALIFIÉES			
Aurore BOYARD			
Isabelle FAURE			
Christophe LANDI			
Noëlle PECHAIRAL			
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL			
CFDT		Namen BOUABDALLAH	Nelly PADRE
CGT		José RUIZ	Laetitia GAUDERLOT
CGT		Nicolas DUBOUREAU	Thierry BEAUNAT

La Direction

Le Directeur

Julien Orlandini

dirige la caisse. Il est responsable du fonctionnement de l'organisme, dans le respect des orientations définies au niveau national. Il décide de l'organisation du travail et des ressources humaines. Il préside les instances représentatives du personnel et négocie les accords d'entreprise. Le Directeur arrête chaque année les comptes de l'organisme. Il signe conjointement avec le Président du Conseil d'Administration, le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Gestion (CPOG). Enfin, il engage et ordonnance les dépenses et recettes.

La Directrice comptable et financière

Pascale Trucy

est responsable de la tenue de la comptabilité et des opérations financières de l'organisme. Elle est chargée de la mise en oeuvre du dispositif de contrôle interne lié aux activités et du contrôle interne des systèmes d'information.

La Directrice adjointe en charge des ressources

Emmanuelle Roux

seconde et supplée le Directeur en cas d'indisponibilité. Elle est responsable de la politique des ressources humaines, logistiques et immobilières. Elle pilote les actions relatives au développement durable sur les plans environnemental et social interne comme celles concernant la sécurité des personnes et des biens.

La Sous-Directrice en charge du développement des services et du territoire

Fanny Anic-Mongin

est responsable de la relation de service et de l'accès aux droits. Elle a également sous sa responsabilité les services en charge du développement social, du déploiement des politiques sur les territoires, ainsi que l'offre de service aux partenaires, aux collectivités territoriales et aux associations.

La Sous-Directrice en charge de la production

Lucie Fauvel

est responsable des services en charge du traitement des dossiers des allocataires jusqu'à leur paiement. Elle contribue également au juste droit via les contrôles sur pièces et organise l'activité dans une logique populationnelle.

La Sous-Directrice en charge de l'offre de service interne

Hélène Clarard

est en charge de l'offre de service interne qui comprend les ressources humaines et la sécurité des ressources et gestion des moyens. Elle pilote la démarche Pop'In qui vise à optimiser les processus internes, dans une logique de parcours.

Organigramme

Au 31 décembre 2023

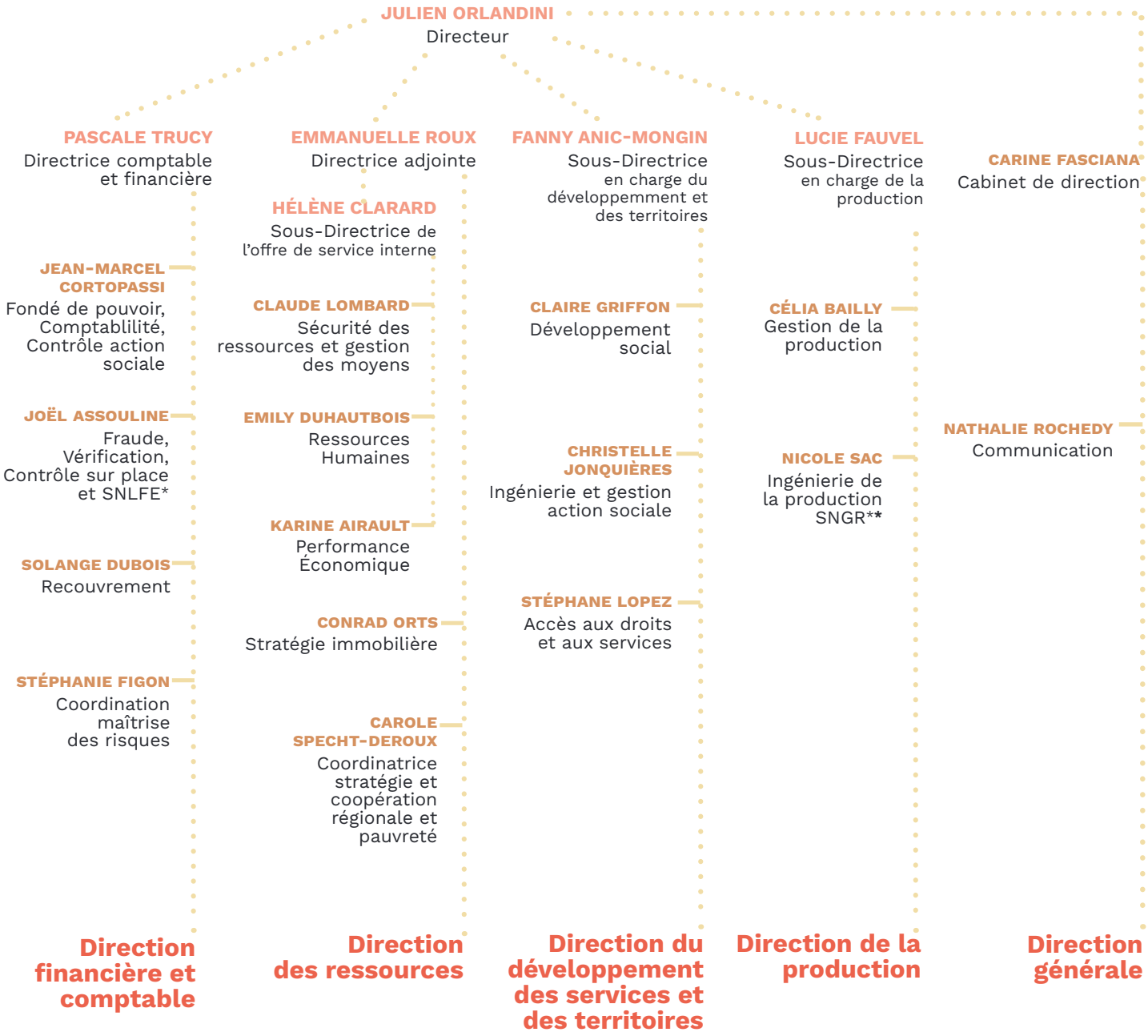

NOS MISSIONS

La Caisse d'Allocations familiales du Var est le représentant de la branche Famille de la Sécurité sociale sur le département varois. La branche famille est pilotée par la Caisse nationale d'Allocations familiales (CNAF). C'est un réseau constitué des 101 Caf réparties sur le territoire français.

Notre vocation

La Caf du Var est un organisme de droit privé assurant une mission de service public.

Elle accompagne les familles varoises et les personnes les plus vulnérables dans leurs événements de vie par le versement des prestations légales et en soutenant le développement social territorial.

Prestations légales familiales :

Ce sont des aides financières versées aux familles liées notamment à la famille, au logement, à la précarité et au handicap.

Développement social territorial :

Il s'adresse à l'ensemble des familles. Cette aide prend différentes formes : participation au financement d'équipement et de services, accompagnement des familles par des travailleurs sociaux, aide financière pour des projets familiaux.

Nos rôles

1 Rôle d'opérateur

Pour assurer le paiement à bon droit et améliorer la qualité de service à nos allocataires. Notre rôle est de permettre l'accès aux droits et aux services tout en menant une politique de contrôle et de lutte contre la fraude pour un paiement juste, rapide et régulier des droits.

2 Rôle de régulateur

Pour développer une offre de services adaptée aux besoins de son territoire (places de crèches, réseaux d'associations autour de la parentalité, etc...) et favoriser le rapprochement de l'offre et de la demande.

3 Rôle d'investisseur social

Pour accompagner les familles en cas de difficultés le plus en amont possible (avec plus de 2670 rendez-vous des droits) durant lesquels un point complet est fait sur la situation de la personne et un plan d'accompagnement proposé, et investir dès les premiers âges de la vie.

Un rôle d'acteur économique majeur sur le territoire

La Caf du Var joue un rôle essentiel dans le dispositif de protection sociale et de solidarité du département Varois.

Nos priorités

- Accompagnement des familles dans leur vie quotidienne
- Développement des enfants
- Prévention et accompagnement des ruptures familiales
- Lutte contre la précarité

Les offres de service aux allocataires

Services en ligne

Le site internet Caf.fr et l'espace « Mon compte ». Ils permettent aux usagers de consulter leur dossier, imprimer des attestations, échanger des documents avec la Caf, simuler ses droits, effectuer des demandes de prestations en ligne, demander un rendez-vous avec un conseiller,...

Partenariat relais

En parfaite complémentarité avec ses propres points d'accueil dans le département, la Caf du Var prend appui sur des partenaires locaux dans chacun des bassins de vie. Deux types de partenariat d'accueil sont proposés : Le « Point d'accueil numérique » propose aux usagers un accès aux services en ligne de la Caf. Les Espaces France Services assurent un accompagnement numérique et administratif auprès des usagers.

42 formations réalisées auprès de **1268** partenaires relais, formés et informés par nos collaborateurs en présentiel et en distanciel dans le cadre d'un plan d'accompagnement.

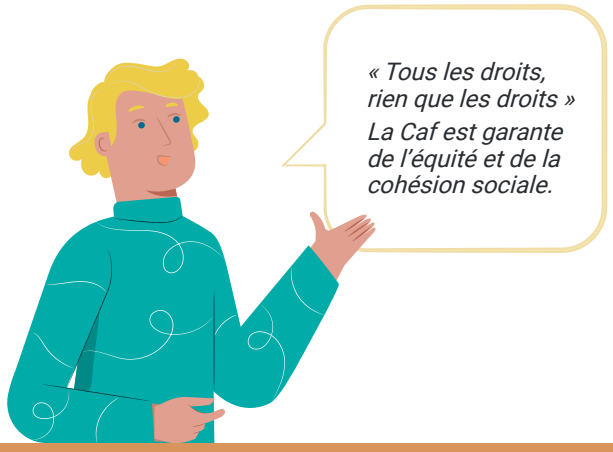

Accueil & rendez-vous

La Caf propose un double niveau d'accueil et d'accompagnement : un accueil sans RDV, au sein d'espaces web-service, avec possibilité d'accompagnement par un Conseiller du Service à l'Usager (CSU).Un accueil sur RDV, en espace confidentiel, avec un Gestionnaire Conseil, pour les cas les plus complexes.

3230 (depuis décembre 2020)

Les conseillers sont joignables du lundi au vendredi de 9h à 16h30 non-stop. Un serveur vocal est également disponible 24h/24 et 7j/7 pour consulter son dossier, demander une attestation de paiement, connaître ses droits...

#ÉVOLUTION DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR DES AFI

Le Conseil d'administration a voté en juin 2023, l'évolution du réglèment intérieur des aides financières individuelles intégrant :

- un rappel sur le respect des principes de neutralité et laïcité,
- la possibilité de contrôle des structures de vacances labellisées VACAF
- la possibilité pour les partenaires labellisés Vacaf de procéder à des réclamations auprès de la Caf qui peut envoyer un courrier de rappel à l'ordre en direction du bénéficiaire malveillant, voire une suspension des droits
- l'ouverture de l'aide BAFA dès l'âge de 16 ans.

Les offres de service aux partenaires

La Caf du Var s'engage à toujours mieux accompagner les familles par la mise en place d'une offre globale de service, qui permet le déploiement d'une politique familiale et sociale sur le territoire.

La Caf apporte un soutien à divers partenaires qui gèrent ou mettent en place des services en direction des familles (associations, collectivités locales ou institutions). Ce soutien se traduit, d'une part par un accompagnement technique et d'autre part, par un accompagnement financier. Ces aides peuvent être allouées sous 2 formes : des subventions (de fonctionnement ou d'investissement) et des prestations de service. Pour plus d'informations, consultez le Guide des aides aux partenaires. Par ailleurs, la Caf a mis en place depuis 2021 une démarche de construction du service avec ses partenaires nommée Caf&Co.

L'expertise, l'animation et l'ingénierie territoriale portées par la branche développement social

La Caf renforce sa relation partenariale au plus près des besoins du territoire. Chaque intercommunalité dispose d'un référent Caf unique, à travers les Conseillères en développement territorial.

La branche développement social contribue également grâce à son équipe de conseillères en développement thématique à la construction de politiques enfance, jeunesse, de soutien aux parents, handicap, etc. Elle assure aussi le secrétariat et l'animation du Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF renouvelé en mai 2024).

L'accompagnement des structures en difficultés portées par la branche ingénierie et gestion de l'action sociale (IGAS)

La convention d'objectifs et de gestion 2023-2027 de la branche famille renforce la compétence des CAF dans leur rôle d'accompagnement des gestionnaires en difficultés pour améliorer notamment la gestion des établissements d'accueil du jeune enfant.

L'objectif est de contribuer à la qualité et à la performance des multi-accueils et ainsi de prévenir les fermetures de places.

L'offre de service mise en place par la Caf du Var depuis 2019 repose sur une démarche proactive avec l'envoi tous les ans d'un courrier aux crèches présentant des indicateurs de fragilité tels qu' un faible taux d'occupation, un fort coût de revient, un déficit financier, un turn-over de personnel, des problèmes liés aux locaux, etc.

L'objectif ? Proposer aux gestionnaires concernés un accompagnement personnalisé par l'intervention de la conseillère technique petite enfance, des contrôleurs ainsi que des conseillères de territoire.

En complément de l'accompagnement apporté sur les territoires par nos Conseillères pour le développement de nouveaux projets de créations de places de crèches, cette offre de service complémentaire vise bien à maintenir l'offre existante dans un contexte financier et sanitaire plutôt contraints.

La démarche IDA (Informer, Détecter, Accompagner) a également permis l'accompagnement personnalisé de structures bénéficiant de la PSU et rencontrant des difficultés financières et de gestion, en coordination avec la PMI et la commune d'implantation.

Pour 2023, une convention partenariale a été élaboré avec le dispositif local d'accompagnement (DLA). À ce titre, les modalités de partenariat ont permis le co-financement de 3 audits de 3 jours ainsi que des séances « DLA collectif pour 10 structures. En 2023, la Caf du Var a accompagné **23** associations pour **494** places en structure d'accueil et a permis une contractualisation de 2 plans de retour à l'équilibre.

Le traitement des aides financières et collectives

Le pôle des aides financières d'action sociale (AFAS) est composé de 6 gestionnaires en charge du suivi administratif du traitement et du paiement des droits de l'ensemble des opérateurs sociaux du département.

En 2023, le coût total de formation pour les professionnels des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) s'élève à un montant de **142 700€.** Pour l'inclusion handicap, le plan de formation s'élève à un montant de **50 000€.** Ce qui permet de former plusieurs centaines d'animateurs chaque année, qui sont mieux outillés pour assurer une inclusion de qualité.

2023 NOS TEMPS FORTS

la sécurité sociale

Rapport d'activité 2023 de la Caf du Var
Directeur de la publication : Julien ORLANDINI / Rédaction & graphisme : Service Communication de la Caf du Var
Crédits photos : ©Caf du Var / Impression : Imprimerie Cpam13 certifié PEFC 100 % - Imprim'Vert
Date de parution : septembre 2024 Dépôt légal : Juillet 2024